

qu'il continuera de tenir et de faire tenir feu et lieu sur les concessions qu'il accordera." Ceci veut bien dire que, déjà en 1672, M. de la Durantaye avait commencé des travaux sur ce fief.¹

Le 8 mai 1673, le nouveau seigneur se plaignait "qu'ayant donné verbalement à plusieurs particuliers des concessions sur sa terre de la Durantaye, à condition d'y tenir feu et lieu dans l'an," ces personnes auraient abandonné leur projet, le Conseil Souverain ordonna que, après trois mois, si les colons ne se présentaient pas, les terres seraient accordées à d'autres qui les demandaient. Une affiche devait, en conséquence, être posée à la porte de l'église de Québec.²

Le 15 juillet 1674, il reçut la patente de la seigneurie de Kamouraska, dans laquelle est mentionnée la pêche sédentaire qu'il avait établie par permission de l'intendant en date du 30 octobre précédent. Le fief de 1672 fut augmenté de deux lieues en profondeur, en 1693, et en 1696 on donna à M. de la Durantaye deux autres lieues de front au fleuve.³ De tous les officiers du régiment de Carignan, M. de Saint-Ours est celui qui a reçu le plus de terres : 98,784 arpents. Ensuite vient M. de la Durantaye : 70,560 arpents. Ils n'en restèrent pas moins pauvres tous deux.

Ayant sa paye d'officier, il pouvait vivre à Québec et y élever sa famille, ce qu'il fit, comme on le verra par la suite, mais nous ne savons si, par lui-même ou par sa femme, il possédait des ressources pécuniaires dont il pouvait disposer pour aider les colons à mesure que ceux-ci occupaient ses terres. Il est probable que ses déboursés dans cette direction furent assez minces ; en revanche il sut admirablement choisir les gens destinés à peupler sa double seigneurie.

En 1673, il employe le terme *la Durantaye* pour désigner le fief, mais au recensement de 1681, celui-ci est partagé en deux groupes, portant chacun un nom, et ils viennent sur la liste dans l'ordre géographique suivant : Lauzon, cap Saint-Claude et Beaumont, *la Durantaye*, *Bellechasse*, la Bouteillerie, l'Isle-aux-Oyes. Voici le recensement de 1681 :

LA DURANTAYE.

François Rouillard (Rémillard), 31 ans ; Anne Gaboury, sa femme, 15 ans ; 1 fusil, 1 vache, 5 arpents de terre en valeur.

Etienne Corriveau, 38 ans ; Catherine Guillebaud (Bureau), 30 ans ; enfants : Jacques, 10 ans, Catherine, 7 ans, Etienne, 5 ans, Geneviève, 2 ans ; 10 arpents.

Nicolas le Roy, 37 ans ; Jeanne Leliève, 40 ans ; enfants : Guillaume,

¹ Un autre officier, Paul de Morel, enseigne de la compagnie de la Motte au régiment de l'Estrade, reçut un fief du séminaire de Saint-Sulpice, à la pointe nord de l'île de Montréal, le 7 décembre 1671.

² *Jugements du Conseil Souverain*, I, 742.

³ *Titres seigneuriaux*, pp. 23, 410, 425.